Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212200828-20260605-DEL202648-DE

Le Hinglé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice 15
Présents 13
Votants 14

Le vendredi 5 juin 2026 à 19h00
Le conseil municipal de la commune de LE HINGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire , à la mairie, sous la présidence de Madame Odile DOUILLET LE FAOU maire. Date de convocation 2 juin 2026

PRESENTS : DOUILLET LE FAOU Odile, MACOIN Serge, GABORIAU Colette, GAUTIER Pascal, MURY Céline, PERQUIS Loïc, BOCLAUD ADAM Laura, , BUQUET Jocelyne, CLAVIER Xavier, LACAILLE Corinne, TRÉMAUDAN Denis, KAPOLA David , DESPORTES Aurélie,
ABSENTS EXCUSES : Loïc PERQUIS procuration à Serge MACOIN Vianney DERRIEN

Le quorum étant atteint 13 membres du conseil municipal présents, celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales , Monsieur Xavier CLAVIER est désigné à l'unanimité des membres présents secrétaire de séance

Le procès verbal de la séance du conseil municipal en date du 11 mai 2026 est adopté à l'unanimité

DEL 2026 – 48 COTISATION AU COMITE d'ACTION SOCIALE – CNAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre en compte l'adhésion au CNAS pour 7 agents titulaires et 5 agents retraités.

Le montant de la cotisation s'élève à 2 298.00€

LE HINGLE , le 12 juin 2026

Le Secrétaire Xavier CLAVIER

La maire Odile DOUILLET LE FAOU



Exécutoire du fait de son affichage en mairie

Et de sa transmission en Préfecture

